



Dossier de surendettement et rachats de crédits

Par **cat60**, le **25/07/2008** à **18:07**

Je voulais savoir s'il était possible de mettre fin à un dossier de surendettement et de faire un rachat de crédits à la place?

Par **superve**, le **25/07/2008** à **18:11**

bonjour,

un dossier de surendettement peut toujours être arrêté, cette mesure n'existe que pour vous aider à apurer vos dettes.

Pour le rachat de crédit, faites très attention aux conditions contractuelles, durée, taux d'intérêt etc.

N'hésitez pas si vous avez d'autres questions.

Cdt

Par **cat60**, le **25/07/2008** à **18:23**

Merci de votre réponse, en fait j'aimerais vous expliquer ma situation. Notre dossier de

surendettement est passé il y a un mois alors que mon mari a eu son cdi entre temps, nous voulions avant faire un rachat de credits mais comme il n'était qu'en cdd et moi au chômage cela ne passait pas c pourquoi nous avons déposé un dossier mais maintenant nous voudrions faire construire et avec le dossier a la banque de france c'est impossible, alors c'est pourquoi je voudrais arreter pour faire racheter nos credits et pouvoir faire un pret immo! J'espère avoir été assez explicite et encore merci !

Par **superve**, le **25/07/2008** à **18:31**

re

Merci pour ces nouveaux éléments.

Je ne vois rien qui s'oppose à votre projet. De toutes façons, un plan de surendettement est très fragile, puisqu'une seule échéance impayée l'anéantit.

Par contre, la difficulté va être dans la transition entre le plan et le rachat de crédit et les modalités sont à voir avec votre banquier.

De plus, si vous souhaitez faire un emprunt immobilier, vous devrez également en parler à votre banquier.

Prenez rendez vous avec lui et voyez cela ensemble, il est le mieux placé.

Attention : je vous rappelle que le taux d'endettement maximum est de 33% des revenus nets. A vous de calculer si ce taux n'est pas dépassé avec l'emprunt immo et le rachat de crédit.

Bien cordialement.